

# Commune de MONPAZIER 24540

---

---

## Compte rendu du Conseil Municipal du 14 avril 2014

Monsieur le Maire, Fabrice DUPPI, déclare la séance ouverte à 20H30.

Pas d'absent. M. Alain Berlioz est désigné à la majorité, secrétaire de la séance.

- En préambule, M. Marc Mattera demande un rectificatif sur le précédent compte rendu, et désire que son intervention d'alors y soit publiée.

Ont été soumis au vote :

### **01)- Indemnités du Maire :**

M. Fabrice Duppi propose de baisser l'indemnité à 780€ brut par mois au lieu de 1 355.22€, indice 20.52%, de l'indice 1015.

Voté à l'unanimité

### **02)- Indemnités des Adjointes et délégations :**

Pas d'indemnité versée pour cette année 2014, soit une économie de 940,86€ brut par mois.

Voté à l'unanimité

### **Délégation des adjoints:**

1<sup>er</sup> adjoint : Ressources humaines et communication

2<sup>ème</sup> adjoint : Culture Patrimoine – Tourisme et Animations

3<sup>ème</sup> adjoint : Travaux et Voirie

Voté à l'unanimité

### **03)-Délégations au Maire :**

- Régie : Contesté par M. Marc Mattera

- Dons et Legs : Voté à l'unanimité

Ont été soumis au vote à bulletin secret les syndicats suivants :

Monsieur le maire présentant d'emblée, pour chaque délégation, deux titulaires et deux suppléants de sa liste Monsieur Mattera déclare que l'opposition ne participera pas au vote.

Assesseurs désignés : Mme Marie-France Ganneray, M. Marc Rayssac.

### **04)-SDE24 :**

Titulaires: Fabrice Duppi : 8 voix sur 8 exprimées

Jean-Jacques Gipoulou : 8 voix sur 8 exprimées

Suppléants : Marie-France Ganneray : 8 voix sur 8 exprimées

Alain Berlioz : 8 voix sur 8 exprimées

### **05)-SIAEP :**

Titulaires: Jean-Jacques Gipoulou : 8 voix sur 8 exprimées

Edèll Perreira : 8 voix sur 8 exprimées

Suppléants : Pierre Morisse : 8 voix sur 8 exprimées

Fabrice Duppi : 8 voix sur 8 exprimées

## **06)-SYNDICAT SCOLAIRE**

Vote de l'ensemble du conseil

Titulaires : Bernard Lafon : 7 voix sur 15 exprimées  
Stéphanie Déjos : 8 voix sur 15 exprimées  
Jean-Jacques Gipoulou : 8 voix sur 15 exprimées  
Suppléants : Josiane Taudière : 8 voix sur 15 exprimées  
Marie-France Ganneray : 8 voix sur 15 exprimées  
Jeanine Duffa : 7 voix sur 15 exprimées

## **07)-SYNDICAT DU DROPT Amont**

Titulaires : Edèll Perreira : 8 voix sur 8 exprimées  
Suppléant : Fabrice Duppi : 8 voix sur 8 exprimées

## **08)-CNAS**

Titulaire : Marie-France Ganneray : 8 voix sur 8 exprimées  
Employée de Mairie : Mme Weisser Sabrina

## **09)-CORRESPONDANT DEFENSE**

Titulaire : Alain Berlioz : 8 voix sur 8 exprimées

## **10)-EHPAD**

Titulaires : Fabrice Duppi titulaire d'office  
Josiane Taudière : 8 voix sur 8 exprimées  
Alain Berlioz : 8 voix sur 8 exprimées

## **11)-PAYS DU GRAND BERGERACOIS**

Titulaires: Josiane Taudière :8 voix sur 8 exprimées  
Fabrice Duppi : 8 voix sur 8 exprimées  
Suppléants : Marie-France Ganneray : 8 voix sur 8 exprimées  
Jean-Jacques.Gipoulou : 8 voix sur 8 exprimées

-----  
Pour les différentes commissions, Monsieur le Maire demande d'examiner la Charte de Fonctionnement, afin d'y accueillir des personnes extra municipales, le vote de cette charte se fera au prochain conseil.

Monsieur le Maire souhaite un nombre maximum de 10/12 participants afin de faciliter le fonctionnement de ces commissions. M. Marc Mattera propose au contraire d'ouvrir les commissions à tous les membres et de proposer des horaires adaptés afin de faciliter les présences de tous.

Accord du Conseil Municipal.

M. Marc Rayssac exprime sa volonté de travailler avec tous les membres du Conseil. Il déclare également : "Je suis déçu de ne pas être dans au moins une commission car je voulais m'investir dans pratiquement toutes, or il me semble que là nous servons à rien."

M. Marc Mattera demande de participer à la réunion préparatoire du budget avec le percepteur, Monsieur le Maire n'accède pas à cette demande en précisant que le budget sera débattu en commission avec l'ensemble du Conseil Municipal le jeudi 24 avril 2014 à 14 H.

La réunion du vote du Budget sera le mercredi 30 avril 2014 à 20H30

## **Désignation des responsables de commissions :**

### **Ouverture des plis :**

Mrs Marc Rayssac, Jean Jacques Gipoulou, Mme Maylis Moreaud.

### **Agenda 21 :**

M. Jean-Jacques Gipoulou

### **Assainissement :**

Mme Edèll Perreira

### **Ressources Humaines :**

Mme Marie-France Ganneray

### **Foires Marchés Commerces :**

M. Pierre Morisse

### **Tourisme animation :**

Mme Josiane Taudière

### **Fleurissement :**

Mme Josiane Taudière

### **Sport Jeunesse :**

Mme Stéphanie Déjos

### **Communication Réception :**

Mme Marie-France Ganneray

### **Culture et Patrimoine :**

Mme Marie-France Ganneray

-M. Bernard Lafon demande de pouvoir consulter le cahier de correspondance de la Mairie.

-Les membres du Conseil intéressés par l'Assemblée Générale des plus beaux villages de France peuvent s'inscrire en mairie.

- La gratuité de la salle des fêtes pour un loto est demandée par l'amicale laïque pour le financement d'un voyage pour les enfants de l'école.

Cette demande est acceptée à l'unanimité. Madame Moreaud suggère la permanence de cette gratuité pour les écoles.

-Monsieur le Maire confirme le maintien de la classe d'école du RPI CAPDROT/ MONPAZIER ; le nombre de 135 élèves étant atteint. Il rappelle les courriers ainsi que leurs réponses adressées à Monsieur le Président du Conseil Général, Monsieur le Sénateur Bérít- Debat et Madame la Députée ayant écrit à l'inspection d'Académie pour le maintien de cette classe.

M. Marc Mattera précise qu'il était indispensable que les parents inscrivent immédiatement leurs enfants afin d'apporter la preuve à l'inspectrice d'académie que le nombre d'élèves à la rentrée était bien supérieur à la limite demandée et ainsi pérenniser les classes.

- M. Marc Mattera regrette que Mlle Charlotte Sabrou et M. Christian Lejuez n'aient pas obtenu de responsabilité de commission.

Monsieur le Maire répond qu'il n'est pas nécessaire d'être responsable d'une commission pour pouvoir s'y impliquer.

La séance est levée à 22 heures par Monsieur le Maire.